

## BUREAU DU SYNDICAT SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2016

### Délibération 2016\_09\_23\_001B Programmation des travaux

|                                   | Montant total HT € | Charge du SIEL € |
|-----------------------------------|--------------------|------------------|
| <b>Renforcement et extensions</b> | 1.013.970          | 930.982          |
| <b>Eclairage public</b>           | 1.275.034          | 171.558          |
| <b>Esthétique</b>                 | 696.927            | 183.580          |
| <b>Sécurisation</b>               | 734.628            | 599.949          |
| <b>Réseau Fibre Optique</b>       | 2.757.703          | 2.179.203        |
| <b>Bornes de charge</b>           | 17.948             | 8.974            |

Les membres du Bureau à l'unanimité, ont approuvé cette liste de travaux.

### Délibération 2016\_09\_23\_002B Etudes et réalisations énergétiques

|  | Montant total HT € | Charge du SIEL € |
|--|--------------------|------------------|
| <b>Etudes et Réalisations<br/>Énergétiques</b> | 7.750              | 7.750            |

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont approuvé cette liste de travaux.

### Délibération 2016\_09\_23\_003B Groupement de commande pour travaux de dissimulation sur la commune de NEULISE.

Il a été convenu de lancer un groupement de commande entre la COPLER et le SIEL pour les travaux d'aménagement de la zone d'activités Les Jacquins à Neulise.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont approuvé l'adhésion du SIEL à ce groupement ainsi que la convention s'y afférente.

### Délibération 2016\_09\_23\_004B Suppression d'un poste de technicien au Bureau d'Etudes

Suite à l'évolution de l'organisation du service EECE et dans le cadre de la nouvelle répartition des missions, le poste de technicien réseau au bureau d'étude est supprimé à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Le Comité technique du 8 juillet 2016 a donné un avis favorable.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont autorisé la suppression de ce poste.

### Délibération 2016\_09\_23\_005B Acquisition d'une orthophotographie haute-résolution

Le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG) finalise un partenariat avec l'IGN sur le partage des données. Le CRAIG s'est ainsi rapproché du SIEL et des trois communautés d'agglomération et urbaine de la Loire pour co-produire une orthophotographie départementale haute résolution et demande un engagement de la part de ceux-ci pour octobre 2016 afin de réaliser la prise de vue en janvier 2017. Le coût des travaux sera pris en charge par le Syndicat avant d'être réparti, selon les modalités d'une convention, entre les différents partenaires.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont autorisé la signature d'un accord entre le CRAIG et le SIEL, la prise en charge des travaux en amont et la signature d'une convention entre les différents partenaires ligériens pour répartir la dépense.

**Délibération 2016\_09\_03\_006B Affectation d'Agents contractuels dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire en application du 2° de l'article 3.3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984**

Les membres du Bureau à l'unanimité, ont validé le principe de cette affectation.

**Délibération 2016\_09\_23\_007B Renouvellement d'adhésion à la solution de dématérialisation des actes soumis au Contrôle de Légalité proposée par le Département de la Loire**

Les membres du Bureau à l'unanimité, ont accepté le renouvellement et autorisé M. le Président à signer les conditions générales proposées par le Département de la Loire.

**Délibération 2016\_09\_23\_008B Réalisation d'un audit énergétique sur l'EHPAD de la commune de MARLHES**

L'EHPAD « Entre Champs et Forêts », sis sur la commune de Marlhès, a sollicité le SIEL pour réaliser un audit énergétique.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont approuvé la réalisation de l'audit et la convention y afférente.

**Délibération 2016\_09\_23\_009B Appel d'Offre – Marché Maîtrise d'œuvre – Direction de travaux**

Pour répondre au plan de charge lié au déploiement de la fibre optique, il est proposé de s'appuyer sur une maîtrise d'œuvre externe de direction de travaux en complément de celle réalisée en régie.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont approuvé le lancement de cette consultation.